

COLLOQUE « FEMME ET PATRIMOINE »

Organisé par le Laboratoire droit patrimonial de la famille de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et *l'International society of family law*.

Dakar, décembre 2019

Appel à contributions

Présentation

Le combat des femmes a longtemps été cantonné dans la sphère familiale, les opposant ainsi à leur époux ou à leur père sinon leurs frères. A l'heure actuelle, les femmes ont compris que la lutte devait être menée sur le plan économique pour leur participation active au développement économique dans un contexte de mondialisation. La femme africaine n'est pas en reste. Elle aspire à franchir d'autres paliers et revendique des droits patrimoniaux dans la cellule familiale certes mais aussi dans la société entière. Au demeurant, ces deux aspects sont liés car comment croire au rôle de la femme dans le développement économique si elle n'a pas le pouvoir de gérer son patrimoine ? Après avoir obtenu la reconnaissance de droits élémentaires dans une société où l'homme est le décideur principal, elle a aussi compris que le développement économique et social du pays passait par une franche collaboration entre l'homme et la femme chacun ayant sa partition à jouer.

C'est dans cet état d'esprit que le Laboratoire droit patrimonial de la famille de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et *l'International society of family law* se proposent d'organiser un colloque ayant pour thème « Femme et patrimoine ».

Il s'agit d'un partage d'expériences, de la mise en commun de recherches, auquel sont conviés les juristes de tout bord, théoriciens et praticiens.

La ville de Dakar, carrefour culturel, sera à cette occasion un lieu du donner et du recevoir pour reprendre l'expression chère au Président poète Léopold Sédar Senghor.

L'objectif de cette rencontre scientifique internationale sera de dresser un bilan et de poser des perspectives sur le statut juridique de la femme sur le plan patrimonial.

Axes de recherche

Quelques axes suivants, sans être exhaustifs, pourront être exploités pour les contributions :

- Femme, accès et transmission du patrimoine (successions, libéralités, conventions matrimoniales, transmissions d'entreprises familiales, etc.)
- Femme et patrimoine foncier et immobilier (femme et droits fonciers, femme et patrimoine immobilier)
- Femme, économie et finances (femme et investissements, femme et crédit, femmes et activités économiques, etc.)
- Femme, patrimoine immatériel et culturel

Chronogramme

Le colloque se tiendra au mois de décembre 2019 (date définitive à préciser)

Les projets de contribution en français ou en anglais (titre, résumé d'une dizaine de lignes, présentation complète de l'auteur) sont à envoyer au plus tard, **le 30 septembre 2019 par mail** à :

Françoise DIENG, UCAD, mail : francoise.dieng17@gmail.com

Yvette Rachel KALIEU ELONGO, Université de Dschang,
kalieuelongoyvette@yahoo.fr